

Citadelle - Réfection du chemin de ronde - 3^{ème} tranche de travaux

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : Par lettre du 23 octobre 1990, M. le Directeur Régional des Affaires Culturelles nous informe que le Ministère de la Culture, de la Communication, des Grands Travaux et du Bicentenaire, est susceptible d'inscrire à son programme d'investissement de 1991, une 3ème tranche de travaux relative à la consolidation des remparts et à l'étanchéité du chemin de ronde (brèche située dans le parc zoologique côté Rivotte).

L'enveloppe financière prévue à cet effet est de 1 000 000 F.

Le financement pourrait s'établir ainsi :

Part de l'État	50 %	500 000 F
Part du Département et de la Ville	50 %	500 000 F

Le Conseil Municipal est invité à :

- décider la réalisation des travaux,
- autoriser M. le Député-Maire à signer la convention à intervenir confiant à l'État (Affaires Culturelles) la maîtrise d'ouvrage,
- solliciter la participation financière du Département à hauteur de 25 % de la dépense totale, soit une subvention de 250 000 F,
- s'engager à assurer le financement de la part à la charge de la Ville sur le budget primitif 1991, sur la base de 25 % de la dépense estimée, soit 250 000 F.

M. NACHIN : On parle souvent de Belfort pour son université. J'y suis allé samedi dernier pour une manifestation pour la paix dans le Golfe et je me suis promené dans les rues de cette ville -il y en a ici dans cette salle qui s'y trouvaient également-. J'ai été frappé, comme chaque fois que je vais à Belfort, par l'état dans lequel se trouvent en particulier les remparts et le château de Belfort et d'une façon générale les monuments de cette ville. Je crois que c'est peut-être là un exemple dont il faudrait s'inspirer. Quand je vais à la Citadelle, je suis vraiment désolé de voir que beaucoup de remparts sont en très mauvais état, qu'il y a des arbres qui poussent sur les toitures. Il y a également les remparts de la Gare d'Eau où l'on a mis des barrières avec des pancartes pour demander aux gens de ne pas s'approcher car il y a risque d'éboulement. Je crois qu'il y a peut-être quelque chose à faire. Peut-être faudrait-il envisager un plan pour la remise en état de ces monuments.

Même si on n'est pas militariste, je crois que la Citadelle, les forts de Besançon font partie de notre patrimoine architectural et il est dommage de les laisser à l'abandon. Il y en a cinq ou six qui le sont depuis trente ans ; le fort de Rosemont et celui de la Dame Blanche ont été sacrifiés. Peut-être faudrait-il revoir notre politique en ce qui concerne la sauvegarde du patrimoine architectural de Besançon dans le domaine des fortifications et des architectures militaires.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Pour ne pas être antimilitariste à tout crin, je pense qu'on travaille et avant même l'intervention de notre collègue NACHIN, nous avons pensé qu'il était utile de restaurer les forts, notamment la Citadelle. C'est la raison pour laquelle Jean-Louis FOUSSERET s'y est intéressé particulièrement. Nous venons de signer récemment une convention avec le 19ème Régiment du Génie, c'est moi qui l'ai signée mais il était présent, donc nous l'avons fait de concert et je lui laisse le soin de vous en parler.

M. FOUSSERET : C'est bien un paradoxe que d'entendre un de nos collègues et ami Vert demander qu'on coupe des arbres. Généralement vous demandez plutôt qu'on en plante ! Mais c'est vrai

que dans ce cas précis, il a totalement raison. Effectivement, la Ville de Besançon a un patrimoine militaire et architectural très important mais il est loin d'être laissé à l'abandon.

Parmi les forts de seconde importance, il faut rappeler que celui de Beauregard a été totalement remis en état entre autres par des chantiers de jeunes et, maintenant, il est totalement opérationnel et hors d'eau. Il en est de même pour le fort Chaudanne -et j'invite nos collègues à s'y rendre- qui était encore en train de s'écrouler en 1983 - 1984. Depuis nous sommes en train de le remettre en état, là aussi avec des associations de chantiers de jeunes, il est hors d'eau et la citerne refonctionne. Le Maire s'y rend certainement très souvent en tant que voisin et il peut constater comme chacun d'entre nous que le fort Chaudanne a, lui, été sauvé.

Concernant le fort Bregille, vous savez tous dans quel état il se trouve et quelles utilisations nous en faisons, entre autres avec toutes les associations qui l'utilisent chaque semaine.

Pour la Citadelle, c'est vrai que cela représente quelque chose de très important pour nous tous et je crois, et là ce n'est pas un problème de majorité ou opposition. La Citadelle, c'est vraiment l'élément n° 1 de notre politique touristique à Besançon et il convient effectivement d'être très vigilants et de mettre en œuvre des politiques qui permettent de la sauvegarder. Lorsque la Ville a acheté, je crois pour 1 F symbolique, cet ensemble au Ministère de la Défense, il y a déjà de très nombreuses années, on pouvait considérer qu'il y avait beaucoup à faire et cela a été fait depuis au prix d'efforts financiers très importants de la Ville et si quelques remparts arrivent encore à tomber, cela n'est pas fréquent. Nous avons avec le Ministère de la Culture mis en place un programme quinquennal dont nous voyons ici la seconde tranche, c'est-à-dire que pendant cinq ans nous avons prévu d'investir 2 MF, mais l'État ne pouvant suivre, nous n'allons investir que 1 MF, Ville : 250 000 F, Département : 250 000 F et État : 500 000 F. Pendant ces cinq ans nous allons donc refaire l'étanchéité des chemins de ronde et, comme le disait tout de suite le Député-Maire, nous avons dernièrement, et toi qui es un lecteur assidu de l'Est Républicain, tu as dû le remarquer puisque ce quotidien s'en est fait largement l'écho, passé une convention avec le 19^{ème} Régiment de Génie qui va, tout au long des années à venir, envoyer ses jeunes militaires en rappel sur les façades de la Citadelle pour couper tous les arbres et toutes les broussailles qui menacent de mettre à bas les murailles.

Il y a déjà un premier essai qui a été fait cette année par une association qui s'appelle «Echelle 25» et qui a opéré sur le côté droit du front Saint-Etienne. L'ensemble des autres murailles vont être remises pratiquement à neuf avec le 19^{ème} Génie et avec des chantiers de jeunes, et nous pensons même aussi, pour que la population prenne bien conscience de la richesse de son patrimoine l'associer, pourquoi pas, à la remise en état de ce patrimoine et je serais très heureux d'aller en rappel avec mon ami NACHIN le long des murailles pour couper quelques branchages... C'était une boutade !...

Je crois, pour en terminer Monsieur NACHIN, que nous sommes tout à fait d'accord avec vous et que de gros efforts ont été et seront faits pour la maintenance et l'amélioration des murailles de la Citadelle.

M. NACHIN : Je veux dire à Jean-Louis FOUSSERET que le pari est tenu (rires) et je voudrais ajouter que...

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Vous citerez vos témoins.

M. NACHIN : ...je n'ai pas dit que la Ville de Besançon ne faisait rien, loin de là, mais je pense que c'est un patrimoine qu'il faut veiller très soigneusement à sauvegarder.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Nous sommes d'accord avec vous pour une fois. Je vous recommande d'ailleurs la lecture du fascicule qui vient de paraître, édité par la Ville de Besançon, «la Citadelle, historique et visite», c'est un très bon document qui a été réalisé bénévolement d'ailleurs par Aimé POISSENOT et qui vient de sortir. On vous en fera parvenir au moins un exemplaire. Je l'ai lu, il est bien.

M. FOUSSERET : Pour les exemplaires supplémentaires, il sera en vente au prix de 20 F à l'Office de Tourisme.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Voilà ! La lecture vous en est recommandée.

La discussion est close.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les propositions du Rapporteur.